

Des paroles, oui, mais surtout des actes

La transition énergétique ? Voilà un concept dont on parle beaucoup en ce moment, si ce n'est dans les conversations ordinaires, du moins dans les discours. Il fut un temps, souvenez-vous, où les orateurs invoquaient à tout bout de champ le développement durable, une autre formulation de ce même concept : la transition énergétique s'inscrit en effet, en le précisant, dans le développement durable. En ces temps où sur le terrain de l'énergie, c'est la foire d'empoigne, les opérateurs voulant placer leurs billes dans les technologies qui ne sont pas leur corps de métier (voyez EDF et le terminal méthanier), rappelons d'abord le sens des termes usités. Quand on parle de transition énergétique, il est en fait question de « mutation vers une société sobre en carbone via la demande d'énergie et le développement des renouvelables ». En clair : dans une société aussi carbonée que la nôtre, recourant plus que jamais aux énergies fossiles, y compris nucléaire (sur le littoral dunkerquois on s'en est fait une spécialité !), on comprend que la transition vers les énergies douces n'est pas facile et, alors qu'il y a urgence, comme vient encore de le rappeler le GIEC, on en parle beaucoup à défaut d'agir vigoureusement.

Grande-Synthe en pointe

Raison de plus pour mettre l'accent sur la démarche volontariste menée par la ville de Grande-Synthe qui, en cette année 2013, a poursuivi et conforté son engagement en faveur de la transition énergétique en menant ou soutenant deux opérations exemplaires. La première va permettre de modifier totalement l'alimentation énergétique des 220 bâtiments et équipements collectifs : maison communale, salles de sport, écoles, etc. Comment ? En faisant appel à 100 % à de l'électricité d'origine renouvelable, et ceci tout en

évitant pour un même confort les déperditions d'énergie. Ainsi – et c'est un exemple facile à suivre – le remplacement des ampoules classiques par des led consommant dix fois moins de courant... Ce changement de pratique a été rendu possible via un contrat négocié avec EDF, le 5 juin dernier.

Dans la foulée de cette démarche forte, Grande-Synthe a encore innové en se dotant d'un prototype d'éolienne new-look fonctionnant sur un mode rotatif avec des voiles. En ces temps où la mise en place de ces machines se heurte à une fronde pas toujours fondée, l'engin révolutionnaire conçu par la société Voiléo renoue avec la tradition, autrefois bien ancrée chez nous, du moulin à vent : ses bras articulés dotés de 12 focs réglables tournent autour

d'un pivot au moindre souffle du vent. Cette éolienne futuriste est bien sûr moins haute, plus légère et moins puissante que les turbines classiques – et donc assurément moins préjudiciable à l'avifaune – En attente de financements complémentaires pour produire 160.000 kWh par an et alimenter en énergie verte le vaste Stadium synthois, elle attire d'ores et déjà l'œil sur un site bordant la RN 225 comme le ferait une moderne sculpture.

J.S.



L'éolienne futuriste de Grande-Synthe

L'Adelfa, 40 ans d'actions

Un engagement qui ne faiblit pas à Dunkerque

Cette année, l'ADELFA a doublé le cap des 40 années d'existence. Ce n'est pas très fréquent au sein du monde associatif militant. Voilà qui lui confère une expérience de terrain peu commune à bien des égards. Ce quarantième anniversaire a été marqué par deux rencontres ouvertes à tous, l'une à la Maison de l'Environnement de Dunkerque, l'autre en secteur rural à Noordpeene. Récits. À Dunkerque le samedi 4 mai, les stands de nos associations et de groupements amis ont été disposés dans le parc Ziegler. L'occasion pour chacun des exposants de présenter ses activités et pour l'Adelfa de rappeler les grandes étapes d'un engagement orienté à l'origine plutôt vers le problème des nuisances de toute nature affectant notre littoral, puis dans les décennies qui suivirent vers les risques caractérisant l'implantation-record, ou tout comme, d'une quinzaine de sites Seveso seuil haut et de la centrale nucléaire de Gravelines devenue aux lendemains de Fukushima la plus importante en exploitation au monde. Avec l'adjonction de groupements nés plus récemment dans l'hinterland rural suite à la



prolifération notamment d'élevages industriels, l'Adelfa rassemble actuellement une trentaine d'associations "multicartes" (couvrant quasiment tout l'échiquier de la problématique environnementale) bien décidées de défendre et promouvoir encore et toujours la qualité de vie, la santé des populations face aux dérives de pratiques mal fondées et mal maîtrisées. Officielle le matin en présence de nombreux élus et les interventions de Roméo Ragazzo, conseiller général, Jo Dairin et Marcel Lefèvre, adjoints au maire, la manifestation prit ensuite un caractère culturel et festif en compagnie du groupe musical Sakanotes, la fanfare Sevezoo, Het Reuzekoor, Dominique Bommel et Gérald Ryckeboer, le groupe Etwien, Jacques Yvart.

J.S.

à Noordpeene

Fêter ses 40 ans en milieu rural, l'occasion pour l'Adelfa de démontrer, une fois encore, qu'elle existe bien au-delà de "Dunkerque". Les nombreuses associations mobilisées pour cette journée témoignent que leurs luttes sont complémentaires. C'était pour ces associations



l'occasion de rappeler leur engagement, aux autres associations présentes qu'elles soient ou non affiliées à l'Adelfa, afin de faciliter leur solidarité et leur entraide dans l'action selon les principes de notre fédération et confirmer ainsi cette complémentarité.

Le choix du secteur de Noordpeene a été fait suite au long combat mené par l'association DECAVI, avec le soutien de l'Adelfa, contre un projet de porcherie industrielle dans cette commune. Bien que ce projet ait été refusé par Monsieur le Préfet du Nord et ses administrations, il n'en découle pas moins que les sanctions des élus locaux qui y étaient favorables retombent sur les associations de défense de l'environnement et du cadre de vie qui sont pourtant à l'écoute de la majorité des habitants concernés. Nous avons, déjà précédemment, dû en faire les frais. C'est ainsi, qu'en parfaite connaissance de cause, nous avons donc sollicité ces élus

(maires de Noordpeene, Ochtezeele, Oxelaere (Conseiller général) et Zuytpeene) pour obtenir une salle communale qui bien évidemment nous a été refusée. Leçon de démocratie ! Heureusement tous ne sont pas ainsi, certains élus sont plus à l'écoute de leurs concitoyens et la présence de certains d'entre eux à cette journée associative en est un bel exemple. La journée s'est déroulée à "l'auberge de la Peene" de Noordpeene dans une grande convivialité. Bien que principalement dédiées aux associations, du public était présent dans la salle pour assister aux conférences, débats et discours. Pour certains, la prestation se fit au pied levé, elle n'en fut pas moins de grande qualité. Ont participé à la réussite de cette journée :

- En tant qu'association ou autre organisation : AIVES, AMAP Adventices Jardin, Amis de la Terre, Apinord, Clémentine et Capucine, Comité citoyen pour notre terre, Confédération Paysanne, DECAVI, Ferme des ânes, GON, Groupe non-violent Louis Lecoin
- En tant que conférenciers : Florent Lamiot, écologue, Mathieu Parat, animateur au SAGE de l'Yser.

Avec l'animation musicale de : Hélène Comoy et sa partenaire ainsi que les Sakanotes. Cela, sous la présidence de M. Jean Sename, Président de l'Adelfa et de M. Jean Schepman, Vice-président du Conseil Général du Nord et Président de la CLE du SAGE de l'Yser.

Une journée à reproduire sans nul doute.

C.B.



Photo Xavier Vilain

La Maison de l'Environnement se projette dans son avenir

En juin 1983, la Maison de l'Environnement s'installait officiellement dans le Château Loubry à Dunkerque. En 1996, elle arrivait dans la Villa Ziegler (originellement la Villa Debacker, construite en 1881).

Fondée sur l'initiative d'associations encore actives (ADELFA, Amis de la terre...) la Maison de l'Environnement est une association qui a statutairement pour objet d'une part l'information et la coordination d'actions à caractère écologique et d'autre part d'agir en soutien et avec les associations de défense de l'environnement dans leur rôle d'animation. Elle est co-gérée par des associations et des élus territoriaux, comme d'autres maisons de ce type en France.

Aujourd'hui, la Villa Ziegler a retrouvé un air de jeunesse (elle a été repeinte !) et l'association, forte de ses 30 ans d'existence, s'est lancée dans l'écriture d'un projet associatif définissant des objectifs et des axes de travail à moyen terme.

Cette écriture suppose une réflexion partagée. Elle est soutenue par un cabinet de consultants (*Extra Muros*) grâce à un DLA (Dispositif local d'accompagnement) mis en œuvre par Entreprendre Ensemble. Après que les grandes lignes d'un diagnostic seront restituées, cette réflexion toute en avenir sera lancée à la suite de l'Assemblée générale de la Maison de l'Environnement.

Voilà pourquoi, toutes les associations et tous les collectifs concernés sont invités à venir

ce samedi 26 octobre à la Villa Ziegler

9 h - 10 h 30 : AG

10 h 45 - 12 h : groupe-projet

Le projet associatif sera divulgué avant que les bougies de cette année d'anniversaire de naissance de la Maison de l'Environnement ne soient soufflées...

E.G.

Tout pour l'emploi

La ferme aquacole Aquanord connaît de graves difficultés économiques. Si cet équipement et l'écluserie attenante venaient, hélas, à disparaître, 89 salariés perdraient leur emploi. 89 ! C'est davantage que les emplois directs que créera le terminal méthanier quand, au prix d'un lourd investissement dépassant largement le milliard d'euros, il sera mis en exploitation.

Eco-Zone du Littoral



En avril 2011, nous évoquions dans ces colonnes la naissance prometteuse, sous l'impulsion de l'association "Bâtisseurs d'Économie Solidaire" (BES), d'une Eco-Zone Littoral à proximité de l'usine Lesieur à Coudekerque-Branche. Ses promoteurs avaient pour objectif d'occuper avan-

tageusement sur le plan économique, environnemental et de l'emploi une friche industrielle exploitée naguère par le "Borax".

Premières réussites

Qu'en est-il deux ans plus tard ? Et dans quelle mesure cette Eco-Zone a fait progresser sur ce site le développement durable et l'économie solidaire ?

Premier constat : en l'espace de quelques années – et c'est sans doute là le gage de ses premières réussites – ses fers de lance au premier rang de laquelle on citera Louis Monteyne, président de BES, efficacement secondé par Cyrille Gaillard, sont parvenus à mettre dans le coup des partenaires et tuteurs faisant corps avec la totalité ou l'un ou l'autre des objectifs affichés.

On citera – sans ordre préférentiel – la Communauté Urbaine de Dunkerque, les villes de Coudekerque-Branche et Grande-Synthe, la Chambre de Commerce Côte d'Opale, l'Université du Littoral, l'IUT Génie Thermique et Énergie, l'association Climat Environnement Énergie, elle-même soutenue par la Région et l'Ademe, la société Ecome, Format-Concept, l'association Pocheco Reforestation, La Lyonnaise des Eaux, Dalkia, Agefa PME...

Cette mobilisation est d'autant plus exemplaire, il faut le souligner, qu'au départ il s'est agi de reconvertir une friche industrielle de deux hectares, peu engageante et, pour tout dire, inhospitalière.

Trois pôles d'activités se trouvent actuellement en fonction : l'un économique autour de la filière bois, l'autre pédagogique autour d'un village des énergies renouvelables, le dernier énergétique, le moins avancé certes avec des projets déjà bien structurés de centrale photovoltaïque et de chaufferie bio-masse appelée à alimenter un futur réseau urbain de chaleur.

Faites les comptes : à partir de délaissés industriels, on trouvera sur le terrain, non pas un terminal méthanier-bis – ce n'est pas son ambition ! – mais la vitrine opérationnelle des trois bases du Développement Durable : l'environnement, l'économique, le social.

Une diversité de services rendus

Concrètement sont opérationnels sur le site :
▪ dans le grand hangar, la Scop BES où il est procédé au sciage du bois et à la valorisation de palettes récupérées notamment sur le port, l'aménagement de réceptacles en bois pour le

compostage et pour les parcelles délimitées pour le jardinage partagé ou non, le petit mobilier utilitaire, le bois de chauffage et les résidus de broyage.

▪ un pôle pédagogique axé sur les énergies nouvelles. Ainsi depuis 2012 a été aménagé un chalet dédié aux trois technologies actuellement en usage en matière d'énergie photovoltaïque et équipé de panneaux solaires de démonstration avec banc d'étude. D'autres chalets seront installés dont à court terme l'un sera axé sur l'ingénierie de la géothermie à partir d'un projet innovant de pieux géothermiques. Suivront, toujours dans une optique pédagogique, des chalets mettant en valeur le solaire thermique, les énergies marines, l'éolien, l'efficacité énergétique.

▪ en matière d'énergie du vent, l'éco-zone a été dotée d'une éolienne Skystream d'une puissance de 2,4 kW, qui a pour particularité d'être silencieuse et de tourner même quand le vent est faible. Ce petit engin est susceptible de produire jusqu'à 1 500 kWh par an. Il se trouve complété logiquement par deux stations météo, l'une mesurant le potentiel de vents du secteur et leur orientation, l'autre mesurant l'ensoleillement du site. Le suivi de ces équipements est assuré en particulier par des étudiants de l'IUT Génie Thermique.

▪ ces mêmes étudiants, rejoints par d'autres de l'ULCO préparant des mastères EGEDD, Analyse Chimique et Contrôle Industriel, licence PME, PMI, LEA, bénéficient au premier étage du château Lesieur tout proche d'un centre de ressources, équipé d'ordinateurs, matériels vidéo, imprimante. Sur l'éco-zone coudekerquoise, le rapprochement université-entreprise se trouve d'ores et déjà matérialisé et permet ainsi à leurs bénéficiaires de confronter ce qu'ils ont appris avec les réalités du terrain.

De nombreux projets

Les promoteurs d'Eco-Zone ont sous le coude de nombreux projets ayant déjà fait l'objet d'études et dont la concrétisation dépendra des financements qu'il s'agit de réunir.

▪ une chaufferie biomasse de 3 M alimentée notamment par les déchets de bois et des taillis peuplés d'arbustes à courte rotation. Elle devrait être la tête de pont d'un chauffage urbain desservant une partie de Coudekerque,
▪ une centrale photovoltaïque fonctionnant avec des panneaux solaires installés sur la vaste toiture du bâtiment de la Scop BES,
▪ un démonstrateur sur l'énergie solaire thermique fournissant l'eau chaude sanitaire dans le bâtiment précité,
▪ le développement de cultures pédagogiques hors sol dans des structures en bois fabriquées par BES et un boisement diversifié favorisant la biodiversité (refuge pour la faune, rucher, etc.) et permettant ainsi un verdissement ordonnancé du site.

J.S.



Arena : taclée avant même le coup d'envoi

L'été est passé, et les conclusions de la commission d'enquête publique ont été rendues concernant le projet tant décrié de grande salle Arena. Malgré le calendrier estival, la participation a été forte puisque pas moins de 73 interventions figurent sur les registres d'enquête et que 50 courriers ont été reçus, sans compter la pétition de près d'un millier de protestataires. Bref la population a montré un intérêt manifeste pour ce dossier, qui jusque-là n'avait pas donné lieu à une quelconque concertation avec la population. Ce qui a été d'ailleurs relevé dans les conclusions de la commission d'enquête puisque même si son avis est favorable, elle préconise la mise en place d'une commission locale d'information pour favoriser le débat autour de ce projet. Les commissaires enquêteurs en appellent même à la Commission nationale du débat public !
À vrai dire, une première mouture du rapport de la commission d'enquête a été mise en ligne par la Préfecture le 26 août (la version signée le 31 juillet par nos commissaires enquêteurs), puis badaboum : une seconde version non signée est mise en ligne le 30 août, nouvelle mouture un peu plus étoffée et datée du 29 août. Interpellés par cette avalanche de conclusions, des citoyens ont interrogé le Préfet, qui a renvoyé sur le Président du Tribunal

administratif puisque c'est lui qui a expressément demandé que la commission d'enquête réécrite sa copie en étoffant ses motivations. Les dates étant importantes, nous avons demandé à obtenir copie du courrier émanant du Tribunal administratif, et pu constater que cette demande était datée du... 1er janvier 2013 ! Négligence, vice de forme ? Toujours est-il que le citoyen en perd son latin. Deux versions d'un rapport d'enquête publique mises en ligne à quelques jours d'intervalle, l'une signée l'autre non, et ce à la demande d'un juge qui voyage dans le temps ! Ces péripéties sont à l'image du dossier monté avec précipitation. Parmi les dernières nouvelles, on apprend que le directeur du projet Arena de Dunkerque, M. Lapeyraque, n'est autre que l'ancien directeur du stade flambant neuf MMArena du Mans qui connaît justement quelques déboires du fait de la relégation du Football Club du Mans !
Et tout dernièrement, la Région a été bien inspirée en refusant de verser 10 millions d'euros de subvention à ce projet d'Arena. À l'heure où les collectivités territoriales, comme l'État, doivent faire de drastiques économies financières, l'époque ne se prête plus à une telle débauche de dépenses publiques, surtout pour ce qui relève uniquement du grand spectacle.

N.F.

Acharnement thérapeutique

Il n'y a pas de fumée sans feu, dit-on. Le journal du dimanche a annoncé le 13 octobre dernier qu'à la demande expresse d'EDF, le gouvernement prolongerait la vie des réacteurs et donc des centrales nucléaires jusqu'à 50 ans ! Rappelons qu'à l'origine, celles-ci avaient été conçues pour durer 30 ans, chiffre déjà atteint, convient-il de préciser, par quatre des six réacteurs de la centrale de Gravelines, qui en sont d'ailleurs à leur troisième visite décennale.
Ce serait le prix à payer, précise l'organe de presse, pour « financer la transition énergétique » (sic !). D'autres milieux dits bien informés énonçaient aussi que ce serait la contrepartie, ou la compensation, arrachée par EDF pour la fermeture de Fessenheim !
Si l'information était confirmée, ce serait de toute évidence un marché de dupes. On ne peut pas en effet annoncer urbi et orbi dans le cadre d'une campagne électorale que l'on va réduire la part du nucléaire en France de 75%

à 50 % pour favoriser le recours aux énergies renouvelables et dans le même temps pérenniser plus encore cette technologie en lui offrant une rallonge d'une décennie.
D'abord il convient de rappeler que ce n'est ni l'Etat, ni EDF qui fixent la durée de vie des réacteurs, mais bel et bien l'Autorité de Sûreté Nucléaire au vu de leur état de santé.
Après Fukushima encore actuellement en pleine dérive, avec l'apparition de fissures telles celles détectées à Gravelines et qui n'ont pas à ce jour été réparées, avec le vieillissement des cuves et enceintes de confinement qu'on ne peut pas remplacer, vouloir encore et toujours, une fois qu'une étape est franchie, pousser le bouchon plus loin, relève de l'acharnement thérapeutique. Avec au bout du compte un risque de catastrophe – que l'Autorité de Sûreté nucléaire estime désormais possible – qui, comme au Japon, stériliserait notre littoral pour des décennies.

J.S.



Les "petits oiseaux" et l'étude de la biodiversité



Barge à queue noire
© Marc Roca

J'ai encore en mémoire le tonitruant et ironique « ...et Gérard va vous parler des petits oiseaux ! » Dernièrement encore, par deux fois en une semaine la même ritournelle de défiance envers les naturalistes fut prononcée. Que par le passé, elle le fut par ignorance ou pour nous contrer... soit ! Actuellement, ce raccourci en dit long sur le manque de reconnaissance persistante du travail des militants naturalistes qui dénonçaient déjà il y a plus de 40 ans les dégâts occasionnés à la nature par les débordantes activités humaines. De multiples problèmes s'amoncellent sans que nous sachions les résoudre, parmi lesquels des questions environnementales. Pour

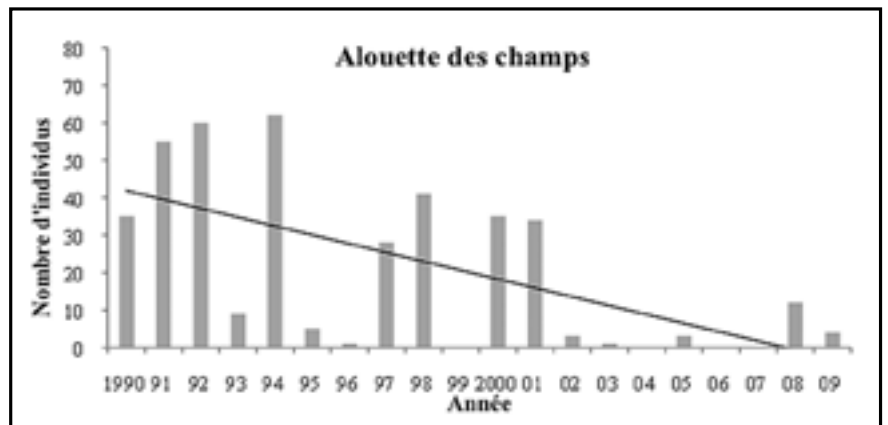
Alouette des champs
© Marc Roca



certains esprits la perte de biodiversité qui ne touche pas directement notre Genre ne mérite qu'une attention mineure... et pourtant la raréfaction des espèces devrait nous inciter à en connaître les causes et les possibles conséquences indirectes sur notre santé, et également à enrayer le déclin de notre irremplaçable patrimoine naturel. Plus prosaïquement, n'oublions pas aussi que les espèces floristiques et faunistiques sont des acteurs gratuits des paysages favorables à la pratique du tourisme de proximité. Et pour terminer mon plaidoyer, éthiquement le Savoir de notre Genre devrait nous commander d'être plus respectueux des Vies qui nous entourent.

Des effectifs en chute libre

Lors de la célébration des 40 ans de notre fédération d'associations de défense de l'environnement à Noordpeene j'ai eu l'occasion d'effleurer oralement diverses études ornithologiques menées dernièrement en Flandre qui montrent la chute des effectifs notamment des passereaux des champs tant en période hivernale qu'au printemps et où nous proposons divers axes de réflexion pour en supporter la cause. Ces études établies suivant un protocole écrit serviront de base comparative aux générations naturalistes suivantes. Nous avons aussi réalisé, sur 3 ans, un nouvel Atlas géographique des espèces d'oiseaux nicheurs qui démontre que certaines zones du territoire sont très favorables à des espèces



emblématiques, de surcroît en zone humide, ce qui nous conduit à être vigilants sur leurs devenir.

J'espère avoir donné quelques arguments en faveur de la nature et des oiseaux en particulier qui sont certes, comme beaucoup d'autres espèces floristiques et faunistiques, des indicateurs de qualité de milieux mais qui donnent aussi des satisfactions à celles ou ceux qui les observent.

G. V.



Phoques gris et veaux marins : des espèces à protéger !

« Mon attention est, depuis plusieurs années, régulièrement attirée sur les perturbations de différentes natures que les activités de plaisance, voire tout simplement de tourisme, occasionnent aux phoques veaux marins présents sur le "banc des phoques", au large de Dunkerque » a écrit le Préfet dans une lettre à des associations sportives. Et de rappeler que « cette perturbation intentionnelle constitue une infraction qui, en application de l'article R415-1 CE, peut être punie d'une peine d'amende de 750. »

C'est bien ce que soutenaient, depuis plusieurs années, des associations de défense de l'environnement. Mais avec une voix officielle, c'est plus évident. Elles espèrent toutefois que ces papillons seront distribués dans cette zone Natura 2000.



© OCEAMM

Les agrocarburants n'ont plus la cote :

Diester Industrie arrête l'unité de Cappelle

Le Parlement européen a décidé dernièrement de donner un coup de frein aux agrocarburants dits de première génération, c'est-à-dire ceux issus des cultures agricoles à vocation alimentaire. Alors que voici quelques temps ils entraient pour 7 % (avec perspective de monter à 10 %) dans l'énergie consommée par les transports, l'Europe a estimé qu'il fallait réduire cette part à 5 % à cause de leur impact négatif en amont sur les productions alimentaires et sur la déforestation. Présenté à l'origine comme une solution-miracle pour nous affranchir au moins partiellement du pétrole, il est apparu rapidement que le recours aux agrocarburants, produits en particulier dans les pays en développement, menaçait les populations locales et les cultures vivrières en accaparant la terre et les ressources naturelles, tout en présentant un mauvais bilan environnemental. Une ONG installée au Bénin avait lancé un cri d'alarme en ces termes : « la production d'agrocarburants devient un marché mondial qui donne la priorité aux réservoirs des voitures au détriment des ventres des pauvres ! »

Dans le Dunkerquois, la tête de pont de la filière agrocarburants chez Lesieur à Cappelle-la-Grande, c'est le groupe Sofiprotéol et sa filiale Diester Industrie. Elle y emploie 25 salariés affectés à la production et une dizaine au raffinage. De l'atelier d'estérification sortaient bon an mal an 250 000 tonnes de biodiesel, généreusement subventionné par l'Europe et l'État, ce dernier à hauteur de 250 millions. La baisse de capacité inéluctable consécutive aux décisions de l'UE, l'annonce d'une diminution progressive des subventions, associées toutes deux à la concurrence des biodiesels à base de graisse animale et d'huile usagée réputés plus vertueux, ont donc incité Sofiprotéol à réduire la voilure. Le groupe a décidé d'arrêter la production de deux de ses sept ateliers dont celui de Cappelle-la-Grande. Sur nos rives disparaîtra donc ce qui semblait être une excellente initiative, ne remplissant malheureusement pas les critères de durabilité, moins "vert" en fait que ce qu'il était censé devoir être. Quant au personnel, il devrait se voir proposer un reclassement au sein du groupe.

Laxisme

Alors qu'il est patent que la qualité des cours d'eau et des nappes souterraines continue de se dégrader pour cause de pollution diffuse d'origine agricole, les services du Ministère de l'Agriculture ont prévu d'assouplir les règles environnementales sur l'élevage porcin. Incompréhensible bien sûr, alors que la Cour de Justice de l'Union Européenne a condamné la France, le 13 juin dernier, pour ne pas agir suffisamment contre les excès de nitrates. Comme d'habitude, les tenants de l'agriculture intensive plaident "non coupables". Comme ils le font d'ailleurs pour les pesticides dont il ne fait maintenant aucun doute qu'ils provoquent cancers et troubles neurologiques, y compris chez les agriculteurs.

Plaidoyer pour que vivent les (chemins d'eau) en Flandre



Vous connaissez peut être déjà cette petite ferme vivrière située en Flandre Maritime, sur la commune de Brouckerque, au lieu-dit du "Zuydt West Houck" (le coin du Sud ouest). Y sont développées des activités d'accueil pour tous les publics, de sensibilisation aux questions de la biodiversité, du tri des déchets, de la pollution, de l'alimentation et de la santé... On s'y exprime aussi de diverses manières et en toute liberté.

Cette petite réserve naturelle est le fruit du travail de nombreux bénévoles, adhérents et salariés. Outre les activités d'éducation à l'environnement, des travaux d'entretien manuel de restauration de zones humides et de préservation du patrimoine y sont réalisés. Vous qui avez peut-être emprunté les chemins coutumiers de la ferme et donc le chemin du «Snouck»(le brochet) qui longe un watergang qui porte le joli nom de : "Pawdyck" (le fossé du Paon), vous seriez aujourd'hui bien en peine de le reconnaître : il gît sur toute sa longueur et sa largeur, sous une épaisse et noire couche de vase : plus de roseaux, de plantes, ni même d'oiseaux.

L'institution des "wateringues" est intervenue sans crier gare, sans avertir et encore moins nous consulter, dans le cadre de son travail de curage des fossés et des watergangs.

Cet entretien (tous les cinq ans) est certes indispensable pour éviter les inondations de ces terres basses d'anciens polders...

Un désastre pour la faune et la flore

Sauf que, depuis les vingt ans vécus à cet endroit, le niveau des eaux a fortement diminué, l'abreuvoir d'antan ne peut plus servir, le pompage, (autrefois éolien et régulé par les "éclusettes"*) est devenu systématique, en toutes saisons, pour permettre aux grosses machines des grands exploitants agricoles de passer dans leurs champs par tous les temps, et tout cela à grand renfort d'électricité... nucléaire bien sûr !

Autour de la ferme, les terres basses, inondables en hiver, ont également été rehaussées à grand renfort d'engins de BTP et de terres venues d'ailleurs, (on ne sait trop d'où d'ailleurs !), sauf qu'elles sont pleines d'immondi- ces, plastiques, sacs, bouteilles et autres véritables "ordures"...

L'entretien des watergangs se fait également avec une grue à "chenillettes" avec en prime arrachage des arbres des talus, faucardage à ras des phragmites et des roseaux. Inutile de vous dire le désastre que cela provoque sur la faune et la flore de ces cours d'eau qui devraient regorger de vie.

Il n'y a pas si longtemps, c'était un coin de pâtures humides, inondables l'hiver servant de zones "tampons" en cas d'inondations et accueillant une foule innombrable d'oiseaux migrants.

Les saules têtards et les haies encadraient les bords de watergangs et de pâtures, abritant de nombreux petits mammifères sauvages et évitant l'érosion des sols.

Malgré tous les textes de loi sur l'eau, malgré toutes les recommandations du Plan Local d'Urbanisme qui classe ce lieu comme "zone humide" à préserver et ce watergang comme "corridor biologique" à respecter, rien n'a été fait ni même discuté afin de traiter avec plus de respect cette zone pourtant si riche en biodiversité... avant que la grue ne passe.

Aucune concertation avec l'association n'a été envisagée, alors que depuis vingt ans, sans aide d'aucune sorte, nous nous battons pour entretenir de manière écologique et économique les berges de ce watergang.

Nos méthodes sont traditionnelles, sans apport de machines : des scies, des bras, une tronçonneuse ou deux, des chèvres et des ânes pour entretenir la berge, des saules pour maintenir les talus et "pomper" l'eau, des roseaux pour abriter une faune multiple, que nous faisons découvrir à un public de tous horizons, conquis par la beauté du site, sa richesse en biodiversité et son histoire.

Combien de temps faudra-t-il attendre avant de pouvoir retrouver de l'herbe, des roseaux, des oiseaux sur ce chemin ? Combien de temps encore avant de pouvoir s'y balader avec les enfants des écoles en compagnie d'un âne ?

Tout le travail est à refaire

Et bien voilà, c'est fait : au nom d'un service public, sans nous prévenir, le watergang est "curé". Le chemin est recouvert d'une énorme couche de boue pas propre du tout, (au vu



watergangs

Maritime



Pris au piège, quelques poissons ont été sauvés d'une mort certaine

des pesticides et autres produits épanchés sur les champs voisins), remplie de poissons morts. Plus aucun roseau ni aucune végétation, mais des tonnes de boue que nous sommes dans l'incapacité ni d'évacuer, ni d'étaler. Tout le travail de ces dernières années est à refaire : cheminement pour le public, zones à brouter, aires de contes et de repos... Aucune compensation, ni discussion n'ont été possibles, nous ne touchons aucune aide, contrairement aux voisins qui sont payés pour laisser une "bande enherbée" de l'autre côté de ce même watergang. À ce jour, le chemin est recouvert d'une couche de vase épaisse contenant tous les résidus des traitements chimiques des champs alentour. La vase a recouvert le cheminement du public et toute la végétation a totalement disparu. Nous avons procédé avec des bénévoles et des enfants au sauvetage de nombreux poissons pris au piège mais une quantité énorme est restée sur la berge. C'est un spectacle désolant.

* "les éclusettes" : « L'Aa prenait sa source à Fauquembergues, et formait de Calais à Nieuport un véritable delta, dont la branche principale, la Colme, était greffée sur l'Havendyck. Si les cours d'eau, en centralisant les eaux, permettaient l'assèchement de l'arrière-pays, ils ne résolvaient pas le problème du flux et du reflux de la mer. Les écluses ont résorbé cette carence et ont conféré aux canaux une utilité supplémentaire. Elles jouaient un rôle d'irrigation car, en fermant les portes avant le reflux, les eaux gonflaient les canaux principaux et remontaient dans les terres par les watergangs et les fossés reliés aux grands axes, donnant à chaque champ le degré d'humidité nécessaire à sa culture. Fossés et watergangs renforçaient cette action grâce à l'existence de petites "éclusettes" et drainaient ainsi efficacement la plaine maritime qui a pu s'orienter vers l'agriculture et l'élevage, nécessaires à une population croissante. » Extrait d'Hommes, terre, espaces en Flandre maritime au Moyen âge de S. Cuvelier

Où sont les écologues, les urbanistes qui ont rédigé ces textes si vertueux de "trame verte et bleue" ? Ne peuvent-ils pas se déplacer sur le terrain ? Ne peuvent-ils pas s'assurer que leurs recommandations sont appliquées ou au moins discutées par les instances comme les waterings chargées de l'entretien de ces zones ? Nous ne constatons sur le terrain aucun soutien, aucun travail à l'échelle communale, aucune reconnaissance du travail accompli par les petites structures telles que la nôtre. C'est désespérant et désolant pour l'avenir.

A.D.

Nous ne saurions trop vous conseiller la lecture de *Paysage de Flandre jadis et aujourd'hui* ; de la pauvreté dans la verdure à la surabondance dans la grisaille, édité par le conservatoire botanique de Bruxelles.

Association La Ferme des Ânes

13 Route de la Colme
59 630 BROUCKERQUE (F)
Tel : 00 33 (0)3 28 27 11 31

lafermedesanes@nordnet.fr

<http://www.cote-dopale.com/tourisme/a-voir/la-ferme-des-anes-de-brouckerque-59/>

Pollution estivale

Cette année, on a bénéficié d'un très bel été. Grand soleil et quasi-absence de vent. Revers de la médaille : ces conditions météo exceptionnelles ont sur notre littoral été propices à de nombreux épisodes de pollution atmosphérique d'origine industrielle.

Des observateurs gravelinois ont ainsi relevé qu'il y avait et dans leur secteur pas moins de dix séquences de fortes retombées plus ou moins longues de poussières nocives pour la santé et de nature à dégrader les propriétés. Interventions diverses, tracts, plaintes adressées aux autorités n'y ont rien fait.

Les rives de l'Aa n'ont pas été les seules touchées. L'association Adele, qui milite à l'est du littoral, dénonce elle aussi d'importantes nuisances avec l'émergence d'odeurs de soufre insupportables.



La foire aux n'importe quoi

L'art de faire avaler le béton

Comment s'y prendre pour faire passer sans coup férir un projet industriel censé être bénéfique à l'emploi, les finances locales, l'avenir d'une région... ?

La voie infaillible consiste généralement – suivez mon regard – à arroser copieusement le pouvoir local, sans négliger pour autant les groupements d'intérêts particuliers qui, autrement, risqueraient de mettre des bâtons dans les roues.

Voyez Dunkerque-LNG par exemple. Émanation d'EDF déjà aux petits soins pour sa ville d'insertion Gravelines, sa population, son BCM, etc., elle a au titre de compensations, réglementaires bien sûr, englouti deux millions d'euros dans les eaux du Paarc et créé de toutes pièces pour moins cher une lagune aménagée. Et pour remercier Loon-Plage, siège du terminal méthanier, elle a doté la commune d'une aire de baignade que viendra compléter une Maison de la Nature,

bien nécessaire pour faire oublier les espaces bétonnés. Une association adepte du fly-surf a bénéficié, quant à elle, pour cause d'inconvénients consentis de quelques récompenses matérielles (véhicule, subvention annuelle, etc.). À noter que cet argent sort d'une manière ou d'une autre de la poche de la masse des usagers d'EDF pour entrer dans celle d'une petite minorité...

Et puis comme il convient, par le biais d'une bonne communication, d'enfoncer le clou, la société a aussi acheté la complaisance des médias locaux qui ont publié un encarté de huit pages "spéciales" ne portant pourtant pas la mention : "Publicité".

Reste à qui entendrait formuler des objections à tenter de se faire entendre en Commission Consultative du Débat Public ou lors de l'enquête publique. On en connaît invariablement le résultat de toute façon entériné ou pas par le Préfet. C'est oui ! Oui à un projet bien sûr largement concerté...

J.S.



Vacherie

C'est tendance ! Désormais il n'est pas rare de constater que des entreprises a priori hautement spécialisées investissent la chasse gardée du voisin. EDF fait du gaz, Total du vent, etc. Le fin du fin en la matière, c'est peut-être l'initiative prise par un patron du BTP régional, Michel Ramery, qui a décidé de créer du côté d'Abbeville une ferme laitière industrielle de 1 000 vaches, qui comprendrait en fait 1 750 individus avec les génisses et les veaux !

Vacherie de vacherie : ces vaches laitières auront pour vocation de vivre à demeure sous un toit, tels des porcs en batterie, et plutôt que d'herbe tendre, elles seront nourries de soja aux OGM et aux pesticides en provenance d'Amérique du Sud. Ramery qui a mis 11 millions d'euros sur l'étable, en attend en pleine crise de la filière laitière, l'écoulement de 9 millions de litres de lait. Également, parce que c'est juteux, une production énergétique à partir d'un méthaniseur qui digérera les bouses pour les transformer en gaz commercialisable. Problème toutefois : il restera ensuite à épandre sur 3 000 ha proches de la jolie baie de Somme les résidus de cette montagne de déjections...

Cette opération est dénoncée tant par la Confédération Paysanne qui craint la disparition de toutes les fermes d'élevage du secteur que par les associations qui entendent défendre l'environnement promis à devenir un... merdier. Pour le moment, en raison du problème posé inévitablement par ces épandages, la Préfecture de la Somme n'a donné son feu vert que pour un cheptel de 500 vaches.

C'est un premier pas : faudrait quand même pas "bouser" !



Y a pas bon Yamal

Le terminal méthanier est en chantier encore pour deux ans que déjà il est question de son extension ! En effet Dunkerque LNG a dans ses cartons le projet d'aménager dans un futur proche un second appontement de déchargement du GNL et un quatrième réservoir du même acabit que les précédents. Pour quelle raison ?

L'entreprise est en effet sur les rangs pour constituer la base de transit du GNL qu'une société russe, Yamal, exploitant des gisements tout au nord de la Sibérie, entend faire parvenir en toutes saisons à sa clientèle internationale. La route de contournement du pôle par

Marrons à la ramasse

Singulière mésaventure que celle qu'a vécue un de nos amis défenseur de la biodiversité. Comme il le fait chaque année, il s'était rendu au cimetière de Dunkerque pour récupérer des marrons d'Inde. Il les ramassait dans une allée quand tout à coup un employé d'une entreprise extérieure l'interpella : « *jetez les marrons, allez vite vous laver les mains, on vient de*

l'Est étant bloquée l'hiver par les glaces – ce qui n'est plus le cas par l'Ouest –, des méthaniers brise-glace viendraient décharger du GNL au terminal local et ce gaz serait ensuite pris en charge par d'autres méthaniers affrétés par les clients de Yamal.

Problèmes : Zeebrugge et son terminal sont également sur les rangs pour créer cette station-service. D'autre part Dunkerque pourrait-il gérer correctement l'afflux de méthaniers supplémentaires (on parle de 160 par an) sans compromettre dans son avant-port les autres trafics, dont celui des ferries, et ce dans un aussi lourd environnement industriel ?

Des experts en matière de risques et des acteurs incontournables du port en doutent.

traiter le sol, vous n'avez pas vu le panneau !

» Étourdi, notre ami n'avait pas prêté attention au panneau. Et puis d'ailleurs que traiter dans cette allée quasi impeccable, alors qu'il n'y avait qu'une petite tache herbeuse sous l'allée couverte de cailloux ? Visiteurs des cimetières, soyez prudents : un traitement ne relevant pas du développement durable pourrait vous mener en droite ligne au tombeau...

Fukushima : toujours la fuite en avant

Depuis le 11 mars 2011, la catastrophe nucléaire de Fukushima est toujours en cours. La situation est tout aussi préoccupante aujourd'hui qu'au lendemain de la catastrophe, c'est gravissime !

Quatre réacteurs ruinés présentent toujours une grave menace pour l'environnement, il faut continuer d'en refroidir tant bien que mal les cœurs fondus, car personne ne peut y pénétrer. Des piscines de stockage des combustibles usés, soit 2 000 tonnes de matière fortement radioactive, sont toujours en équilibre précaire au-dessus des installations. Qu'advient-il au prochain séisme ? Le responsable de l'Autorité nucléaire japonaise avoue : « *s'il y a un nouvel accident, on ne s'en sortira pas* ».

Quand la dosimétrie s'affole

Sur le site même de la centrale, un énorme parc de réservoirs de stockage a été mis en place afin d'y retenir les eaux contaminées, mais les autorités japonaises ont malheureusement constaté que certains de ces réservoirs fuient et distillent par ruissellement, à raison de 400 m³ par jour, leur poison radioactif dans l'océan.

Dans la zone interdite, les habitants ne peuvent toujours pas réinvestir leur ville ou leur village. Dans certains d'entre eux toutefois, les habitants peuvent y revenir uni-

quement pendant quelques heures chaque jour mais ne doivent pas y dormir. Beaucoup vivent encore dans des cités d'urgence, et ne peuvent pas les quitter car ils perdraient des droits : ainsi les enfants ne peuvent bénéficier d'un suivi médical que s'ils résident dans le département de la préfecture de Fukushima. Difficile alors d'aller vivre paisiblement à l'autre bout du pays !

La situation est telle que les normes de radioprotection ont été largement relevées, c'est-à-dire que la dose "admissible" pour la population – enfants compris – est passée de 1 à 20 mSv/an dans la préfecture de Fukushima, soit la dose limite que peut recevoir un travailleur du nucléaire dans une année.

À proximité de la centrale, l'endroit est mortel en quelques minutes avec une dosimétrie pouvant atteindre des centaines de millisieverts par heure ! Et cette situation dramatique va s'installer dans la durée. Combien de morts auront été comptabilisés d'ici quelques années. On prévoit que le démantèlement des réacteurs ruinés durera au moins 40 ans, mais à ce jour on ne sait pas quand ce démantèlement pourra débuter... Fukushima, c'est en somme la catastrophe permanente !

N.F.

Sources : *Bulletin Sortir du Nucléaire* n°58, été 2013 - Blog : <http://fukushima.over-blog.fr/>

Nous vivons au dessus de nos moyens

L'ONG Global Footprint Network (<http://www.footprintnetwork.org/fr>) qui mesure notre pression sur les écosystèmes, a calculé que le 20 août 2013 l'humanité a consommé en 232 jours ce que la terre est capable de produire et supporter en un an. Bref, nous avons dépassé les limites (overshoot) du soutenable, et nos besoins mondiaux nécessitent désormais 1,5 planète. S'agissant de la France, nos besoins dépassent de 70 % ses ressources disponibles. Ce "jour du dépassement" avance dorénavant de près de trois jours chaque année. Il s'est produit le 21 octobre en 1993, et le 22 septembre en 2003. Déjà en 1972, le célèbre rapport "Halte à la croissance" du club de Rome nous mettait en garde : notre croissance est insoutenable et incompatible avec un monde aux ressources limitées.

Alors que les effets de cet overshoot sont bien concrets et palpables : changements climatiques qui s'accélèrent, disparition des espèces à un rythme plus de mille fois supérieur au rythme naturel, épuisement de nombreuses ressources vitales... Nous menons notre train-train quotidien ordinaire comme si de rien n'était, sans réaction aucune, comme si nous étions drogués, anesthésiés. De l'overshoot à l'overdose fatale il n'y a hélas qu'un tout petit pas. En fait ces maltraitements de la nature et de la vie ne sont possibles que parce que nous nous taisons. Si vous aussi estimez que nous ne pouvons plus regarder ailleurs, venez participer au cercle de bruit intitulé "Notre maison brûle", organisé par les Amis de la Terre et qui se tient chaque 1^{er} samedi du mois de 11h à midi au carrefour de la place Jean-Bart de Dunkerque.

A.V.

Le GIEC et les changements climatiques

Le GIEC a publié début octobre son cinquième rapport sur les changements climatiques. Voici dans ses grandes lignes ce qu'en dit le Réseau Action Climat France : « Le 5^e rapport du GIEC réitère que les changements climatiques sont en cours. Ils ont lieu en ce moment même et nos activités humaines en sont le principal responsable [...]. Les impacts sont déjà nombreux : la température moyenne et le niveau des mers augmentent, les fortes pluies s'intensifient, la banquise fond, les événements extrêmes sont de plus en plus fréquents et les océans s'acidifient. Ces changements ont déjà un impact sur nos modes de vie. Mais ces impacts pourraient devenir bien plus dramatiques, si l'on n'agit pas dès aujourd'hui. Nous interpellons nos gouvernements sur

leur responsabilité pour mettre en œuvre des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sans quoi les conséquences des changements climatiques toucheront toutes les populations, toutes les sociétés, et pour beaucoup d'entre nous elles seront insurmontables. Nous demandons aux gouvernements de la planète, et au gouvernement français en particulier, de saisir l'urgence de la situation et d'agir sans plus attendre pour décourager l'utilisation des énergies fossiles, et favoriser les énergies renouvelables et les économies d'énergie. »

C'est clair : sur notre littoral, "premier site énergétique européen" les énergies fossiles, le message n'est pas du tout passé !

J.S.

Directeur de la publication : Jean Sename

Réalisation : François Vandebunder
imprimé sur papier recyclé

Le prix de l'abonnement : 5 €

ISSN 1293-5484

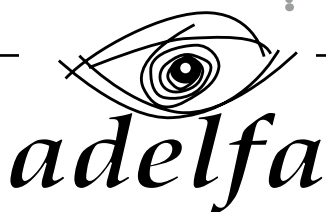


Fédération d'associations de l'environnement

Maison de l'Environnement
106, avenue du Casino
59240 Dunkerque
Tél. 03 28 59 13 24

www.adelfa.org

L'ADELFA bénéficie du concours de la ville de Dunkerque, de la Communauté Urbaine de Dunkerque



Abonnez-vous – Réabonnez-vous

Sauf versement courant 2012 de votre quote-part (5 €), votre abonnement à "Grains de Sel" est venu à expiration. Si vous souhaitez que nous continuions de faire un bout de chemin ensemble (même plus si affinités), merci de nous adresser votre participation.

**Donner aux pollueurs
l'énergie d'être meilleurs.**